



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Personnel

Question écrite n° 3393

### Texte de la question

M Pierre Bachelet appelle l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur la situation particulièrement anormale faite depuis vingt ans aux chefs de district (CDIS ancienne formule) du service des lignes de France-Telecom. Ces dernieres annees, cinq concours speciaux ont permis a 600 personnels de ce corps d'accéder au cadre « A » afin d'y poursuivre une carriere d'inspecteur. Aujourd'hui, ce probleme concerne 208 cadres dont la majeure partie a plus de cinquante ans. Afin d'encourager ces personnels a entreprendre, a se motiver, a diriger, il est necessaire de liquider cette injustice categorielle et de revoir le probleme de leur integration definitive dans le cadre « A » des fonctionnaires, au-dela des possibilites limitees actuellement au tableau d'avancement special. Il lui demande en consequence de lui faire connaitre la position de son departement ministeriel.

### Texte de la réponse

Reponse. - Il est malheureusement exact que les concours speciaux organises ces dernieres annees n'ont pas permis la promotion en categorie A de tous les chefs de district. Il convient neanmoins de rappeler que ces fonctionnaires peuvent postuler sur la liste annuelle d'aptitude pour l'acces au grade d'inspecteur, dont un sixieme du recrutement est reserve a cette voie. En tout etat de cause, le cas des chefs de district reste suivi avec attention.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bachelet Pierre](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3393

**Rubrique :** Postes et telecommunications

**Ministère interrogé :** postes, telecommunications et espace

**Ministère attributaire :** postes, telecommunications et espace

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 octobre 1988, page 2727